

CONCERTATION PRÉALABLE

ATTESTATION

Objet : Demande d'autorisation

Je soussigné, M. *KOLLY Philippe*, représentant la société *EARL POULAILLER KOLLY*, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5^{ème} alinéa) du code de l'environnement.

Date *9/08/2021*.

Signature et cachet

EARL Poulailier KOLLY
Route de Baigne-les-Dames
25360 GONSANS
Société civile au capital de 11 100 €
824356646 RCS Besançon
N° TVA intracommunautaire : FR 48 824356646